

Procès-verbal

Comité : Conseil d'établissement

Date : mardi le 26 septembre

Heure : 19h12 à 21h39

Lieu : École Sainte-Claire, local 310

Personnes présentes :

Directrice : Nathalie Langelier

Personnel : Patrick Champagne, Marie-Pier Robitaille, Natacha Provençal

Parents : Stéphanie Dessureault, Danitsa Sanchez, Dominique Saumur, Patrick St-Denis, Julien Girard, Laurie Gignac, Véronique Giguère

Personnes absentes : Violaine Blondin

1. Ouverture de la séance

Les membres présents formant quorum, la réunion débute à 19h12. Mme Langelier propose l'ouverture de la réunion.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour. Mme Saumur propose son adoption, appuyé par Mme Sanchez.

4. Adoption du compte-rendu du 7 juin 2023

Lecture du procès-verbal. Mme Dessureault propose son adoption, appuyé par M St-Denis.

5. Points de suivis du 7 juin 2023

6. Élection du CÉ

6.1 Élection du président

Dominique Saumur est élue par acclamation

6.2 Élection du vice-président

Patrick St-Denis est élu par acclamation

7. Modalité de fonctionnement

7.1 Confirmation d'absence de conflit d'intérêts

7.2 Rôle des membres

Membres parents : Les membres parents ont le devoir de représenter les parents au meilleur de leur connaissance. Au besoin, ils ont la possibilité de consulter les parents pour les gros sujets.

Les membres parents doivent faire attention de ne pas tomber dans des sujets personnels.

7.3 Horaire des rencontres

7.4 Calendrier des rencontres du CÉ

Les membres conviennent des dates suivantes:

24 octobre 2023, 21 novembre 2023, 12 décembre 2023, 30 janvier 2024, 27 février 2024, 19 mars 2024, 23 avril 2024, 21 mai 2024, 5 juin 2024.

7.5 Budgets du CÉ (formation et fonctionnement)

Mme Langelier mentionne qu'il y a un budget de 400\$ de disponible pour de la formation. Un 400\$ supplémentaire est alloué pour les activités sociales.

Mme Saumur propose l'adoption du budget du conseil d'établissement, appuyé par M. Girard.

7.6 Quorum

Le quorum est la moitié des membres du CÉ, ainsi que la moitié des membres parents. La direction n'est pas incluse dans le quorum.

Après 3 rencontres sans avoir de quorum, la direction « prend les pleins pouvoirs ».

7.7 Rédaction des procès-verbaux des CÉ

Mme Robitaille se propose pour rédiger les procès-verbaux des CÉ.

8. Points pour approbation/adoption

8.1 Sorties

Mme Langelier mentionne que puisque les enseignants sont en moyen de pression, il n'y a pas de sortie pour le moment.

Mme Saumur demande d'inscrire les dates d'approbation des sorties.

8.2 Campagne de financement

Il n'y a pas de campagne de financement pour le moment.

8.3 Règlementation du SDG et nouveaux tarifs

Peu de changement concernant la règlementation du SDG. M.

Champagne rappelle que les parents doivent apposer leur signature au départ de l'enfant. Le nouveau tarif est de 9,20\$.

Mme Saumur mentionne que les nouveaux tarifs devraient être approuvés avant leur mise en application.

Mme Saumur propose l'adoption de la règlementation du SDG, appuyé par Mme Sanchez.

8.4 Anglais intensif (critères de sélection et assemblée d'information)

Mme Langelier présente les critères de sélection de programme d'anglais intensif.

Mme Langelier mentionne que le nombre d'élèves sera un point de consultation durant la prochaine assemblée des enseignants.

M. St-Denis suggère que le ratio d'élèves (12 élèves de Sainte-Claire, 24 élèves des autres écoles) soit une cible avec un minimum de 50% d'élèves provenant des autres écoles. La mention « sujet à changement selon les besoins organisationnels de l'école » pourrait être ajoutée.

Mme Saumur propose l'approbation des critères de sélection, excepté le deuxième point du processus de sélection, appuyé par M. Girard.

9. Points d'informations

9.1 Direction

9.1.1 Personnel de l'école

Tous les postes d'enseignants sont comblés. Les postes de psychoéducation et d'orthophonie demeurent non-comblés.

Mme Langelier présente le projet de collaboration avec la Maison des Familles et Fanny Duchesne, agente de proximité.

9.1.2 Bulletin et évaluation

La première communication sera disponible le 12 octobre. Le premier bulletin le sera le 16 novembre, qui est également la date des rencontres de parents.

9.2 Parents et OPP

9.2.1 OPP

Mme Dessureault propose une campagne de financement Bôsapin. M. St-Denis propose l'approbation de cette campagne, appuyé par Mme Sanchez.

Il y aura distribution des sacs de bonbons aux élèves à l'Halloween.

9.2.2 Comité de parents

M. St-Denis partage certaines informations reçues du Comité de parents (offres de formation, de conférences). Mme Provençal suggère que les offres pouvant intéresser les parents de l'école soient publiées sur la page Facebook.

9.3 Personnel enseignant

Aucun point n'a été apporté.

9.4 SDG

Aucun point n'a été apporté.

10. Correspondance

11. Questions diverses

Mme Gignac demande si les élèves de 2^e année apprennent à écrire en cursif. Mme Langelier lui répond que le script est enseigné en début d'année et ce n'est pas conseillé d'enseigner deux méthodes de calligraphie. Le cursif est enseigné plus tard dans l'année aux élèves, mais n'est pas exigé chez les élèves.

12. Levée de la séance et date de la prochaine rencontre

La séance est levée à 21h39. La prochaine rencontre sera le 23 octobre.